



2 avril 2020

Mr le Directeur général

CHU de Clermont-Ferrand

Monsieur le directeur général,

Le syndicat CGT vous demande de retirer la note de service nommée « recommandations de protection pour les soignants à risque » référencée 2020-13.

En effet cette information ainsi que son intitulé constituent une mise en danger des soignants. Qui, à la DGOS, à la direction générale, à la médecine du travail est auprès des patients ? Qui prend des risques ?

En envoyant dans les services, les Personnels qualifiés « à risque », l'institution les met en péril. L'état de santé de ces personnels est menacé d'autant que nul ne connaît encore les éventuelles répercussions post infection COVID 19 si ce n'est que certains **en meurent** !

Ces agents doivent être confinés ! D'autant que pour certains d'entre eux, leurs pathologies font souvent suite à des mauvaises conditions de travail : stress, fatigue, amplitude horaire, rythme de travail...

**Les soignants « à risque » n'ont donc pas les mêmes droits que le reste de la population du pays ?**

Cette note stipule que le contact avec les patients non diagnostiqués doit être évité, sachant que la majorité des patients n'ont pas été diagnostiqués, nous comprenons que ces agents n'iront pas dans les unités Covid 19 mais, sauf erreur, les patients des autres unités ne sont pas tous testés, c'est incohérent !

Pourquoi prendre justement le risque de dégrader encore plus l'état de santé des agents ? Pourquoi pénaliser encore plus ces Personnels ?

Un jour ou l'autre cette crise sanitaire finira, les agents et leurs familles, que l'institution et les médecins du travail auront mis en danger et qui nous le craignons, auront vu leur état/ pathologie s'aggraver pourront se tourner vers la CGT qui les défendra jusqu'au bout.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Monsieur le DG, nos salutations distinguées.

S Michel-Margueron, Mc Ferrara, S Aiguebonne, E Rodier.